



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



Conseil municipal du 19 juin 2026 – Compte rendu

Présents : S Antunes, V Caille, S Desmuliers, C Garrucho, Y Grenier, S Houssier, Q Lafon, F Loiseau, E Monnet, N Redon, Y Ryad, F Vincent, L Pouzadoux

Absent : André Fredet

La séance est ouverte à 18h30

Secrétaire de séance

Mme Sandrine Desmuliers Bonnamy est élue secrétaire de séance.

1. AApprobation du compte rendu du Conseil municipal du 4 juin 2026

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Acquisition d'un tracteur et d'une épareuse

Monsieur le Maire présente l'état des lieux du matériel communal actuel. Le tracteur et l'épareuse en service ont une ancienneté de 37 ans, rendant nécessaire leur remplacement.

Les différentes propositions transmises par les prestataires ont été examinées. Une synthèse des offres, incluant leurs avantages et inconvénients, est présentée aux membres du Conseil.

Décision relative au tracteur

Le Conseil municipal décide de retenir la proposition suivante :

- Fournisseur : **Machadier**
- Marque : **New Holland**
- Montant : 85 000 €
- Reprise de l'ancien matériel : 11 000 €

Coût global : 74 000 € HT

Décision relative à l'épareuse

Le Conseil municipal décide de retenir la proposition suivante :



MAIRIE D'ARTONNE

République Française



- Fournisseur : **Ray**
- Marque : **Kühn**
- Montant : 25 000 €
- Reprise de l'ancien matériel : 2 000 €

Coût global : 23 000 € HT

Financement

Le recours à un financement via l'organisme **Agilor** est envisagé pour l'acquisition du tracteur :

- Taux d'intérêt : 1,7 %
- Coût estimé du crédit : environ 2500 €

Il est également précisé que :

- Le matériel bénéficiera d'une **garantie de 5 ans**
- Une **formation** sera assurée par les prestataires auprès des agents communaux.

La proposition globale est soumise au vote.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité.

4. Questions et informations diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil de la **démission de Madame Katy BOUET**.
- La venue d'un **journaliste anglais le 9 juin**, dans le cadre de la promotion de la commune avec le soutien de **Terra Volcana**, est portée à la connaissance des élus.

Clôture de la séance

La séance est levée à **20h00**.

Le Maire
Stéphane HOUSSIER

La secrétaire de séance
Sandrine DESMULIERS-BONNAMY